



UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE
74 RUE LOUIS PASTEUR
84029 AVIGNON CEDEX 1
WWW.UNIV-AVIGNON.FR

ARRÊTÉ n° 2019-17-DAGAP MODIFIANT LA COMPOSITION DU COMITÉ ÉLECTORAL CONSULTATIF

LE PRÉSIDENT

- Vu le code de l'éducation, en ses livres VI et VII, et notamment son article D 719-3 modifié,
- Vu les statuts de l'université d'Avignon modifiés et approuvés en conseil d'administration le 27 juin 2017, et notamment son article 22,
- Vu l'arrêté du président (SAJ) n°2017-04 du 3 juillet 2017 portant composition du Comité Électoral Consultatif modifié par les arrêtés (SAJ) n°2017-05 du 13 septembre 2017 et (SAGI) n°2017-09 du 28 novembre 2017,
- Vu la désignation de monsieur Stéphane DURAND en qualité de membre du conseil d'administration représentant du collège A de la liste «Université d'Avignon : Solidaire, Innovante, Responsable» en remplacement de madame Catherine VIEILLESZAZES,
- Vu le courrier en date du 24 janvier 2019 du recteur de l'académie d'Aix-Marseille par lequel madame Catherine CARBONE, contrôleur budgétaire et de légalité, est désignée représentante du recteur au sein du Comité Électoral Consultatif de l'université,
- Vu la désignation de monsieur Stéphane DURAND, en qualité de membre du Comité Électoral Consultatif représentant du collège A de la liste « Université d'Avignon : Solidaire, Innovante, Responsable ».

ARRÊTE

Article 1 :

Madame Catherine CARBONE, contrôleur budgétaire et de légalité de l'académie d'Aix-Marseille, intègre le Comité Electoral Consultatif en qualité de représentante du recteur de l'académie d'Aix-Marseille.

Article 2 :

Monsieur Stéphane DURAND, membre du conseil d'administration représentant du collège A de la liste « Université d'Avignon : Solidaire, Innovante, Responsable », intègre le Comité Électoral Consultatif en remplacement de madame Catherine VIEILLESZAZES.

Article 2 : L'article 2 de l'arrêté n°2017-09 du 28 novembre 2017 portant composition du Comité Électoral Consultatif est ainsi modifié :

RÉPRÉSENTANTE DU RECTEUR DE L'ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

CARBONE Catherine

Contrôleur budgétaire et de légalité de l'académie d'Aix-Marseille

RÉPRÉSENTANT.E.S DE L'ÉTABLISSEMENT

FERRERO Christophe, DRH adjoint

FRESSOZ Pierre-François,

Vice-Président délégué au conseil juridique et aux affaires institutionnelles

PEZZO Delphine, responsable du service des études et de la scolarité

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE
SERVICE DES AFFAIRES

JURIDIQUES

Campus Hannah Arendt

Site centre-ville

74 rue Louis Pasteur – Case 34

84029 AVIGNON CEDEX 1

Tél. +33 (0)4 90 16 28 43 ou 27 08 ou 29 29

service-affaires-juridiques@univ-avignon.fr

<http://www.univ-avignon.fr>

REPRÉSENTANT.E.S DES LISTES REPRÉSENTÉES AU CA	
Collège A	Liste d'appartenance
LEFEVRE Fabrice	Réussir ensemble notre université – Établissement public d'avenir
DURAND Stéphane	Université d'Avignon : Solidaire, Innovante, Responsable

Collège B	Liste d'appartenance
BISTAGNE Florence	Réussir ensemble notre université – Etablissement public d'avenir
MARREL Guillaume	Université d'Avignon : Solidaire, Innovante, Responsable

Collège BIATSS	Liste d'appartenance
BERNARD Ludovic	SNPTES
ESTRATA Corinne	Union pour la Collégialité, l'Égalité et la Transparence
SOUMILLE Hugues	NOTRE COMBAT ORDINAIRE

Collège USAGERS	Liste d'appartenance
MOHAD-BEJAOUI Maroyanne	UNEF Avignon, associations étudiantes et indépendants
ZAAFOUR Axel	Bouge ton Campus avec Inter'asso Avignon

Article 3 : Les dispositions des autres articles de l'arrêté précité restent sans changement.

Article 4 : Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans le hall de la zone présidence et mis en ligne sur le site internet de l'université dans les actes règlementaires.



Fait à Avignon, le 25 février 2019
Le Président de l'Université d'Avignon,

Philippe ELLERKAMP